ASIE DU SUD-EST

LA DÉCOLONISATION
BRITANNIQUE ET FRANÇAISE

Recherches Asiatiques

Collection dirigée par Philippe Delalande

Dernières parutions

Joëlle WEEKS, *Représentations européennes de l'Inde du XVII^e^ au XIX^e^ siècle*, 2009

Hélène PORTIER, *Les missionnaires catholiques en Inde au XIX^e^ siècle*, 2009.

Denis HOCQUET, *BHUTTO DU PAKISTAN*, *Vie et martyre d'un Combattant de la Liberté*, 2009.

Michel PENSEREAU, *Le Japon entre ouverture et repli à travers l'histoire*, 2009.

Toan THACH, *Histoire des Khmers ou l'odyssée du peuple cambodgien,* 2009.

Stéphane GUILLAUME, *La question du Tibet en droit international*, 2008.

Yves LE JARIEL, *Phan Boi Chau (1867-1940). Le nationalisme vietnamien avant Ho Chi Minh*, 2008.

NÂRÂYANA, *Le* Hitopadesha*. Recueil de contes de l'Inde ancienne*, 2008.

Michel BOIVIN (dir.), *Les ismaéliens d'Asie du sud*, 2008.

Michel NAUMANN et Fabien CHARTIER, *La Guerre d'indépendance de l'Inde 1857-1858*, 2008.

Cyril BERTHOD, *La Partition du Bengale*, 2008.

Jean-Marie THIEBAUD, *La Présence française au Japon, du XVI^e^ siècle à nos jours*, 2008.

Ami-Jacques RAPIN, *Opium et société dans le Laos précolonial et colonial*, 2007.

Louis AUGUSTIN-JEAN et Florence PADOVANI (dir.), *Hong Kong : économie, société, culture*, 2007.

Gérard Gilles EPAIN, *Indo-Chine, une histoire coloniale oubliée*, 2007.

François ROBINNE, *Prêtres et chamanes, métamorphoses des Kachin de Birmanie*, 2007.

Im FRANÇOIS, *La question cambodgienne dans les relations internationales de 1979 à 1993*, 2006.

Marguerite GUYON DE CHEMILLY

ASIE DU SUD-EST

LA DÉCOLONISATION BRITANNIQUE ET FRANÇAISE

Étude comparative

Préface de Bernard Lefebvre d'Hellencourt

L'Harmattan

© L'Harmattan, 2010
5-7, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris

http://www.librairieharmattan.com
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-12433-2
EAN : 9782296124332

Je remercie mon directeur de recherche, Monsieur le professeur Bernard Lefebvre d'Hellencourt pour la bienveillante et constante attention qu'il a bien voulu porter à mes travaux ainsi que la famille d'Argenlieu pour leur aide précieuse.

Je souhaite également remercier le personnel des archives du ministère des Affaires étrangères, du Service historique de l'Armée de terre (Vincennes), de la Bibliothèque nationale de France et du Centre national des archives (Paris), du National Archives (Kew, Royaume-Uni).

Enfin, je n'oublie pas les membres de ma famille qui m'ont apporté leur appui.

Préface

Ayant suivi avec intérêt son parcours académique, je me réjouis de la publication de cette version condensée de la thèse de Madame Guyon de Chemilly.

Sa recherche comparative sur les politiques en matière de décolonisation du Royaume-Uni et de la France en Asie du Sud-Est – et plus particulièrement en Birmanie, en Malaisie et en Indochine – s'appuie sur l'historiographie anglophone et francophone et sur des travaux menés localement, mais aussi sur une consultation d'archives récemment déclassifiées ou encore en accès restreint, tant en France qu'au Royaume-Uni.

Ses compétences linguistiques et culturelles relatives à l'Angleterre, à la France et au Vietnam, associées à sa connaissance intime des milieux diplomatiques, la rendent particulièrement bien armée pour une telle entreprise d'autant plus utile que la recherche francophone n'a pas encore pleinement investi ce champ.

Son travail d'angliciste est authentiquement comparatiste et susceptible d'intéresser un large public, curieux d'histoire diplomatique et de modèles politiques et culturels contrastés.

Le parallèle entre ce qui est décrit comme la rigidité de l'approche française et le pragmatisme opportuniste de la puissance coloniale britannique est documenté avec rigueur, mis en contexte et finement analysé dans les cas retenus ici.

Cette version synthétique de la thèse de Madame Guyon de Chemilly constitue une contribution aisément accessible et des plus utiles à l'étude des politiques de décolonisation.

Enfin, ses qualités d'écriture promettent au lecteur de passer un moment agréable en compagnie des thèmes abordés.

Bernard Lefebvre d'Hellencourt
Professeur émérite de civilisation britannique
Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

INTRODUCTION GÉNÉRALE

En 1942, la définition que donne Raymond Sereau de l'impérialisme résume les différentes manières dont s'exprime, au-delà de ses frontières, la vitalité d'un pays : « En politique, le mot « impérialisme » n'est donc autre chose que la manifestation de la vitalité d'un pays fort, dont l'activité se traduit au-delà de ses frontières, par son influence intellectuelle, l'extension de ses pouvoirs sur des terres étrangères, ses exportations commerciales, chaque peuple donnant, selon son génie propre, la prédominance à l'un ou à l'autre de ces facteurs. »[1]

L'hégémonie des puissances européennes dans leurs Empires coloniaux constitués dans la seconde moitié du XIXe siècle a duré à peine un siècle. Mais les Empires français et britannique sont tous hétérogènes et distincts les uns des autres par leur taille et leur système d'administration. La préférence des Français pour des blocs centralisés tranche sur un système d'administration très décentralisée des Britanniques. Le Royaume-Uni, première puissance industrielle et mondiale, règne sur un immense empire et la France, par la superficie de ses territoires, occupe la seconde place, juste derrière son homologue britannique. Jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, leur supériorité militaire leur assure une position dominante incontestable dans leurs possessions en Extrême-Orient.

Certes, l'histoire de la décolonisation des Empires français et britannique en Asie et en Afrique a été étudiée dans de nombreux ouvrages consacrés à l'analyse comparative des processus de décolonisation, soit entre les territoires du seul Empire français, soit entre les territoires africains des Empires français et britannique, soit entre les possessions européennes en Asie.

La présente étude s'attachera, elle, à une analyse comparative des différents processus ayant conduit au transfert des pouvoirs des puissances coloniales britannique et française en Asie du Sud-Est, afin de mettre en lumière la flexibilité et le pragmatisme britanniques en matière de politique coloniale, en s'appuyant sur l'émancipation

[1] Raymond Sereau, *Impérialisme britannique au cours des siècles et contre la France,* Tarbes, Imprimerie de Bigorre, 1942, p. 17.

de trois territoires de cette région, la Birmanie et la Malaisie, territoires britanniques, et le Vietnam, colonie française.

L'accès aux sources en langues originales, anglais, français et vietnamien, ainsi qu'aux documents déclassifiés et non déclassifiés – des archives du ministère des Affaires étrangères, du Caran à Paris, de la British Library à Londres et des Archives nationales britanniques à Kew – permet des recoupements et une étude comparative des politiques de décolonisation menées par la France et le Royaume-Uni dans leurs Empires coloniaux : il offre ainsi un cadre plus vaste que celui des relations bilatérales entre les colonisateurs et les colonisés, et met en lumière des forces autres que celles des nationalistes qui concourent à l'accélération de l'éclatement de ces deux empires. Cette étude s'efforce également de souligner combien il est difficile de porter un jugement impartial sur cette période – à la fois si proche et si lointaine – si riche en événements qu'est la période de la fin des Empires coloniaux européens en Asie du Sud-Est.

Pourquoi ce choix de l'Asie du Sud-Est ? Trois motifs l'expliquent. La première vague de décolonisation, au sein de l'Empire britannique, s'est déroulée en Asie du Sud-Est, et les pays concernés, la Birmanie et la Malaisie, possessions britanniques, auxquels s'ajoute le Vietnam, colonie française, sont des pays voisins, de régime monarchique. Enfin, ces trois territoires asiatiques ainsi que leurs puissances de tutelle ont partagé l'expérience de l'occupation japonaise dont le but principal était de mettre fin au colonialisme européen en Asie.

En Asie du Sud-Est, les transferts des pouvoirs – forcé ou graduel – sont faits sous la pression des nationalistes et des éléments extérieurs à l'empire. Leurs actions, par vagues successives et avec une intensité variable, se manifestent pendant diverses périodes : la période coloniale, l'occupation japonaise et l'administration militaire. Ces manifestations anticolonialistes culminent avec la confrontation directe entre les mouvements nationalistes, assoiffés d'une indépendance immédiate, et les puissances tutélaires, réticentes, voire hostiles à une décolonisation rapide. Ce sont ces périodes historiques, ces faisceaux d'événements qui éclairent et alimentant le thème central de la présente recherche, la comparaison entre le transfert des pouvoirs des Britanniques et la décolonisation française en Asie du Sud-Est.

Ni la force, ni l'abandon, tel est le leitmotiv du Royaume-Uni en Birmanie et en Malaisie, position différente de celle de la France pour laquelle la grandeur de la France exige le maintien de sa souveraineté au Vietnam par tous les moyens, y compris par les armes. Enfin, au lendemain de la guerre, dans un monde peu favorable au colonialisme et face aux pressions en faveur de la décolonisation émanant à la fois des États-Unis et des nationalistes locaux, les colonisateurs britanniques sont-ils mieux préparés – tant sur le plan idéologique que sur le plan institutionnel – que leurs homologues français à relever les défis d'outre-mer mettant en péril leur empire ? Existe-t-il un modèle de décolonisation britannique ou plusieurs ?

Enfin, après avoir évoqué les deux formes d'impérialisme britannique et français en Asie du Sud-Est, puis les répercussions de la politique coloniale américaine sur les relations entre les colonisateurs britanniques et français et les colonisés après la capitulation japonaise d'août 1945, nous verrons comment les puissances britannique et française ont choisi de renforcer le pouvoir colonial sans tenir compte des nationalistes radicaux, aboutissant ainsi à une décolonisation forcée en Birmanie et au Vietnam. Enfin, comment en dépit de la lutte armée menée contre les communistes, les Britanniques, par leur pragmatisme et leur opportunisme, ont su transformer le transfert graduel des pouvoirs en Malaisie en une décolonisation réussie.

PREMIÈRE PARTIE :
LE DÉCLIN DES EMPIRES

CHAPITRE I

LES EMPIRES BRITANNIQUE ET FRANÇAIS

Introduction

Dans la première partie du XXe siècle, le plus grand des deux empires est sans doute celui des Britanniques, une entité disparate composée de Dominions, l'Inde britannique (les États princiers et la Birmanie) et de « Dependencies » regroupant les territoires sous mandat, les colonies de la Couronne, et de protectorats, situés en grande partie en Afrique noire et en Asie (la Malaisie, le Sarawak et Bornéo-Nord). On peut ajouter à cette liste des colonies stratégiques (fortress-colonies) qui servent de relais ou d'escales sur les routes maritimes ou impériales telles que Singapour, Hong Kong, Aden, Gibraltar, Malte, Chypre en Méditerranée, les Bermudes dans l'Atlantique, etc. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, l'Empire britannique s'étend sur cinq continents, sur un quart de la surface du globe où vit un quart de l'humanité dont les quatre cinquièmes sont des Asiatiques. Parmi ces peuples colonisés asiatiques, la majorité est indienne. Par contre, moins de 15 % des sujets britanniques sont des Européens[1].

En termes de superficie, environ 80 % de ses territoires se trouvent sur le continent africain. Cet empire présente la forme d'une mosaïque de territoires aux liens très lâches. L'union est forte entre les membres du Commonwealth en raison de la fidélité au roi et de l'intérêt commun. L'entre-deux-guerres agrandit l'Empire britannique et l'unifie, car après l'abandon par l'Allemagne de ses colonies, cet empire s'étend du Caire au Cap. Au Proche-Orient, presque toute la région du pétrole se trouve en Irak sous influence britannique, et le Royaume-Uni se voit attribuer le mandat sur la Palestine. En somme, l'empire forme un tout, un tout qui est la plus grande puissance du monde et la flotte britannique est la meilleure garantie de son indépendance. Par sa disparité, sa diversité et son immensité, un tel empire nécessite une administration décentralisée.

---

[1] E. Walker, *The British Empire, its Structure and Spirit*, London, Oxford University Press, 1944, p. 2-4.

Mais le XXe siècle a enfanté un adversaire redoutable, l'Allemagne[1]. Le Proche-Orient, sur la route des Indes va-t-il être menacé par l'impérialisme allemand ? Le Royaume-Uni, qui se voit évincé des différents marchés de l'Amérique du Sud par ses concurrents allemands, ne peut admettre que la route des Indes soit menacée par sa rivale allemande. En outre, les pays du Moyen-Orient, sur lesquels l'Allemagne a des prétentions, recèlent de nombreuses richesses pétrolifères.

De par les dimensions de son empire, la France, elle, occupe le second rang des puissances coloniales. Les territoires sous mandat, comme le Togo et le Cameroun, et les protectorats en Afrique du Nord, comme l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, relèvent du ministère des Affaires étrangères. Les colonies d'outre-mer, telles que l'Afrique noire, l'océan Indien (Madagascar, Comores, Réunion), la Côte des Somalis, les possessions du Pacifique, les comptoirs de l'Inde, relèvent du ministère des Colonies. On note cependant la propension de la France à former des blocs centralisés sous la direction des gouverneurs généraux, l'Indochine (Fédération de l'Annam, du Laos et du Cambodge depuis 1887), l'Afrique-Occidentale française (créée en 1895 et achevée en 1905), l'Afrique-Équatoriale française (créée en 1910), Madagascar (1897)[2]. En général, jusqu'au traité franco-chinois de Tien-Tsin de 1885 reconnaissant la souveraineté française au Tonkin, les impérialismes français et britannique poursuivent des objectifs à la fois semblables et différents dans des zones géographiques distinctes et parallèles[3].

En fait, au XIXe siècle, deux courants d'idées ont prévalu tour à tour au Royaume-Uni, le libéralisme économique et l'impérialisme. Vers 1870, le mouvement impérialiste supplante le principe de libre-échange et se reflète dans les œuvres de quelques écrivains tels que Kipling, Carlyle et Seeley, professeur à Cambridge dont l'ouvrage, *l'Expansion de l'Angleterre*, connaît un grand retentissement. Mais ce revirement n'est pas purement théorique, car ses causes profondes s'inscrivent dans un contexte international précis.

---

[1] R. Sereau, *L'impérialisme britannique au cours des siècles et contre la France*, Tarbes, Imprimerie de Bigorre, 1942, p. 43.

[2] Marc Michel, *Décolonisations et Émergence du Tiers Monde,* Hachette, 2005, p. 11-14.

[3] *The Cambridge History of the British Empire*, vo.l.2 *The Second Empire*, *1783-1870,* p. viii.

Sa politique impérialiste et commerciale vise à assurer dans le monde des débouchés et des matières premières pour l'industrie britannique par le biais des traités commerciaux. Ce but, J. Chamberlain le définit clairement, le 10 juin 1896, au Congrès des Chambres de Commerce : « l'Empire, c'est le Commerce ! »[1] Pour le faire, il faut au Royaume-Uni la maîtrise des mers et un empire colonial. Les moyens mis en œuvre pour réaliser cette politique sont les suivants : conserver l'hégémonie maritime, ne pas tolérer de concurrents sérieux sur le continent, posséder de nombreuses colonies qui seront des débouchés et des réservoirs de matières premières. Telles sont, immuables à travers les siècles, les grandes lignes de la politique britannique.

Jusqu'à l'ouverture du canal de Suez en 1869, le Royaume-Uni représente la première puissance industrielle du monde. Sa situation insulaire, ses ports situés aux carrefours des voies maritimes les plus fréquentées font d'elle l'intermédiaire principal entre les deux mondes. L'Atlantique la relie à l'Amérique, à l'Extrême-Orient, à l'Australie et aux Indes. Par son prestige et par sa flotte il est l'arbitre et la puissance dominante de l'Europe. Par une politique de bascule le Royaume-Uni maintient un équilibre politique en Europe à son profit au détriment des autres puissances, et en même temps renforce et organise son empire.

Parmi toutes les nations rivales du Royaume-Uni, la France est la plus dangereuse. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, celle-ci se lance dans une politique expansionniste en Indochine. Les militaires français y voient un moyen de restaurer le prestige de la France après la défaite de Sedan en 1870. La marine française est à la recherche de sa propre expansion. Pour un renouveau de la Marine, il faut une puissante flotte mondiale et celle-ci nécessite une infrastructure logistique, un réseau mondial de stations de charbon, de bois et de ravitaillement en vivres pour ne pas dépendre des réseaux britanniques. L'Indochine est bien située entre l'océan Pacifique et l'océan Indien, mais a des frontières communes avec la Birmanie qui se trouve dans la zone d'influence britannique. La France étend son influence sur le Cambodge en 1863 et ses relations avec le Siam sont marquées par de nombreux

[1] R. Sereau, *L'impérialisme britannique au cours des siècles et contre la France,* Tarbes , Imprimerie de Bigorre, 1942, p. 18.

incidents frontaliers qui inquiètent le Royaume-Uni, car sa colonie birmane a des frontières communes avec le Siam depuis 1886 et avec le Tonkin. En outre, dans sa zone d'influence les monarchies régnantes birmane et siamoise entretiennent de bonnes relations avec sa rivale française.

En résumé, la conjonction de trois facteurs, « le colonialisme par les âmes », l'impérialisme de la Marine et des milieux financiers, le creusement du canal de Suez en 1859, relance le projet français d'une nouvelle expansion territoriale au-delà des Indes[1]. Cet intérêt du milieu capitaliste français s'inscrit dans un contexte plus général des échanges commerciaux entre l'Europe et l'Asie orientale.

Mais la seconde phase de l'expansion française dans les territoires d'Annam et du Tonkin en Indochine, dans les années 1880-1885, préoccupe Londres. L'impérialisme français et l'impérialisme britannique, qui jusqu'alors suivent des voies parallèles, convergent dorénavant à la frontière de la Birmanie, située dans la sphère de contrôle britannique. Le deuxième traité de Tien Tsin de 1885, stipulant la reconnaissance par la Chine du protectorat français sur l'Annam et le Tonkin, la fin de la suzeraineté de la Chine en Indochine, l'ouverture de la Chine du Sud au commerce français et la direction des relations extérieures du Đại Nam par les Français, sont autant de motifs d'inquiétude pour le Royaume-Uni[2]. Cette double ambition politique et commerciale française aux confins de l'Empire des Indes menace la primauté britannique dans la région. Certes, le désir de posséder un empire et d'étendre sa puissance mondiale est commun à la France et au Royaume-Uni. Mais la France préfère l'expansion territoriale synonyme de prestige alors que l'expansionnisme britannique, à but essentiellement commercial, privilégie l'Empire informel, les protectorats, l'acquisition des comptoirs commerciaux, des bases navales pour sa marine de guerre servant d'escorte à sa flotte marchande, des « fortress-colonies »[3].

[1] P. Brocheux, *Indochine, la colonisation ambiguë, 1858-1954*, Paris, La Découverte, 2001, p. 32.
[2] *Ibid.* p. 53-54.
[3] Robert Johnson, *British Imperialism*, Palgrave MacMillan, 2003, p. 18-23.

1 – L'expansion des Britanniques en Extrême-Orient

Depuis, la perte de la colonie américaine d'outre-Atlantique en 1783, les Britanniques sont poussés par leurs intérêts impériaux à s'orienter vers l'Extrême-Orient, à fonder l'Empire des Indes et à poser les fondations de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Or, depuis longtemps le Royaume-Uni possède des intérêts commerciaux en Extrême-Orient. Depuis le XVe siècle, le commerce des épices a favorisé la présence des Européens en Asie du Sud-Est. Déjà au XVIIe siècle les Britanniques avaient intensifié leurs efforts d'implantation dans cette région, d'abord avec l'établissement d'un comptoir à Banten (Java) en 1601 et surtout avec l'installation de l'East India Company (Compagnie des Indes orientales créée en 1600) et l'établissement des postes commerciaux à Djakarta, Makassar et Amboine. En effet, dès 1760, la suprématie du Royaume-Uni était incontestable en Amérique du Nord, en Extrême-Orient et sur les mers. Cette primauté date de la seconde moitié du XVIIIe siècle et dure un siècle. Elle repose sur son Empire des Indes et sur sa position de puissance principale dans le commerce avec la Chine.

Toutefois, la politique traditionnelle d'expansion britannique cherche à ne retenir, si possible, que les avantages et à rejeter les inconvénients inhérents à l'impérialisme. En effet, alors qu'à partir de leurs bases urbaines, les puissances coloniales les plus anciennement implantées dans la région privilégient l'annexion territoriale, un quadrillage militaire et un encadrement missionnaire, le Royaume-Uni cherche surtout à développer un réseau portuaire, car son impérialisme est d'ordre essentiellement commercial. Londres rejette toute idée de conquêtes territoriales et d'engagements politiques dans ces pays d'Asie[1].

En Chine, le Royaume-Uni a des points d'appui, Hong Kong et Weï-Hai Weï ; Hong Kong, chantier de constructions navales, base militaire et maritime et forteresse située à l'extrémité de l'Asie. Et le Royaume-Uni contrôle à l'entrée de la mer de Chine deux autres points importants, la Malaisie et Singapour. Sur cette voie d'accès à la Chine du Sud, la Malaisie depuis longtemps constitue à la fois un relais indispensable pour la navigation à voile et un point de

[1] V.T. Harlow, *The Character of British Imperialism*, London, Longman, 1939, p. 20.

passage obligatoire entre l'Inde et la Chine par le Détroit de Malacca. Effectivement, le déclin du commerce des épices place les relations commerciales avec la Chine au centre des intérêts occidentaux. Or, la Chine ouvre Canton au commerce étranger au milieu du XVIIIe siècle. Le marché chinois intéresse particulièrement le Royaume-Uni, première puissance industrielle européenne déjà bien implantée en Inde.

L'annexion de la Malaisie britannique est un processus progressif qui a débuté par des possessions à but essentiellement commercial. À l'origine, les Britanniques ne s'intéressaient qu'aux ports commerciaux de la côte sud de la Malaisie, car les États malais riches en minerai d'étain sont situés dans cette région. En fait, le Royaume-Uni était la puissance dominante de la péninsule bien avant 1880. Et l'acquisition de ces territoires malais est le fruit du travail, non pas de la Marine comme en Indochine, mais de la Compagnie des Indes anglaises qui a acquis un Empire asiatique au nom de la Couronne. Sur la route commerciale d'échange d'opium indien contre le thé chinois, les Britanniques cherchent à occuper des points stratégiques et commerciaux côtiers. L'axe d'échange de l'opium indien contre le thé chinois devient pour les Britanniques un impératif. L'achat de Singapour en 1819 s'insère dans un contexte nouveau, tant du point de vue de la position des Britanniques sur la scène internationale que de celui de leurs objectifs en Extrême-Orient. L'intérêt porté par les Britanniques à cette région est aussi stimulé par le développement de la Compagnie des Indes orientales qui possède le monopole du commerce du thé, et qui domine la péninsule malaise durant toute la première moitié du XIXe siècle. Le traité anglo-hollandais de 1824[1] renforce cette suprématie en faisant du Royaume-Uni la seule puissance étrangère en Malaisie et la puissance dominante dans la région. En outre, il permet aux Britanniques de contrôler le Détroit de Malacca et la route commerciale avec la Chine, d'accroître l'importance commerciale de Singapour et des deux autres Établissements. Ceux-ci deviennent des points d'appui permettant ainsi l'extension de l'influence britannique dans les pays avoisinants[2]. Progressivement, la Compagnie étend son

[1] J. H. Robson, *Records and Recollections, 1889-1934*, Kuala Lumpur, 1934, p. 135.
[2] C.D. Cowan, N*ineteenth Century Malaya*, London, Oxford University Press, 1961, p. 9.

influence sur tous les sultanats malais de la péninsule par des traités et par le commerce. Après la dissolution de cette Compagnie, les Indes reviennent à la Couronne (en 1876, la reine Victoria est sacrée Impératrice des Indes). Curieusement, jusqu'en 1874, les Britanniques ne manifestaient pas le désir d'étendre leur zone d'influence sur les autres États malais, au-delà des limites des trois Établissements des Détroits (Penang, Malacca, Singapour). Pendant cinquante ans ils ne se servaient pas de ces points d'appui comme têtes de pont pour pénétrer à l'intérieur de la péninsule[1]. L'acquisition de ces trois Établissements est l'œuvre de la Compagnie des Indes orientales à l'initiative du gouvernement indien dans le but d'abord de protéger la route commerciale avec la Chine puis d'établir des centres commerciaux pour toute la région[2]. Mais, plus que l'échange de l'opium indien contre le thé chinois, le monopole du thé chinois en Europe détenu par la Compagnie des Indes anglaises est d'une importance vitale pour les Britanniques. Cette stratégie amène les Britanniques à fonder des colonies sans colons, principalement peuplées de Chinois, et c'est seulement en tant que minorité très restreinte que les Britanniques contrôlent cet empire. Ces traits dénotent la préférence accordée à la constitution d'un vaste réseau mondial d'échanges commerciaux englobant le Royaume-Uni, les Indes, l'archipel malais et la Chine. Ce réseau mondial est doté de places commerciales protégées à des points stratégiques par des bases navales[3], avec Londres comme centre.

Cependant, cette suprématie incontestée des Britanniques en Extrême-Orient est remise en cause vers la fin du XIXe siècle par la montée de l'impérialisme européen. Effectivement, l'impérialisme britannique après 1870 est un impérialisme mondial qui a des causes politiques et s'apparente davantage à un réflexe de défense qu'à une volonté d'agrandir un empire déjà immense. Face aux ambitions impérialistes de l'Italie et de l'Allemagne, à la volonté française de reconstituer un empire colonial, au désir d'expansion de l'Amérique à la fin de la guerre de Sécession, à l'expansion de la Russie en Asie, à la révolution japonaise en 1868, face à tous ces

[1] N.J. Ryan, *The Making of Modern Malaya*, Kuala Lumpur, Oxford University Press, 1963, p. 92.
[2] *Ibid.* p. 95.
[3] Vincent T. Harlow, *The Founding of the Second British Empire, 1763-1793,* London, Longman, t.2. p. 2.

bouleversements simultanés, le Royaume-Uni se trouve entraîné dans une course aux colonies.

C'est ainsi que les sultanats malais des Détroits s'inscrivent dans le système défensif du commerce de l'Empire des Indes avec la Chine et dans cette perspective, la politique britannique va évoluer en fonction de la situation politique locale, ne perdant pas de vue ses intérêts économiques dans la région. Outre la Birmanie, la péninsule malaise figure sur le parcours de cette route commerciale sino-indienne jalousement gardée par les Britanniques[1]. La présence des puissances coloniales rivales conduit le Royaume-Uni à transformer progressivement sa politique de non-intervention en un contrôle plus étroit des sultanats malais, dans le but de défendre ses intérêts existants, en dépit d'une profonde répugnance à s'immiscer dans les affaires internes de ces territoires. Il faut donc s'assurer un contrôle de ces sultanats par une politique plus dynamique, plus ferme en matière de défense et de resserrement des liens avec l'empire d'autant plus que l'ouverture du canal de Suez en 1869 facilite le commerce entre l'Europe et l'Asie méridionale par le détroit de Malacca. Paradoxalement, cette nouvelle donne fait apparaître comme une priorité, d'une part la défense de ses territoires malais de la côte ouest dans les années 1870, et d'autre part l'extension et la consolidation de son influence dans les États malais du nord de la péninsule malaise vers le début du XXe siècle.

Néanmoins, l'abandon de la politique de non-ingérence à partir de 1870-1874 dans les territoires côtiers de la péninsule vise la protection du commerce non pas avec la Malaisie, mais avec la Chine. Par conséquent, les Établissements de la côte ouest, à l'origine d'importance essentiellement commerciale, revêtent une importance stratégique dans la seconde moitié du XIXe siècle. Par leur position sur le Détroit de Malacca ils permettent de contrôler et de sécuriser la deuxième route commerciale avec la Chine. En outre, des trois anciens ports malais, Singapour est certainement le mieux placé géographiquement, car il se trouve à la sortie du Détroit et à la jonction d'une riche région maritime, l'Asie et

[1] D. MacIntyre, "British Intervention in Malaya : the origins of Lord Kimberley's Instructions to Sir Andrew Clarke in 1873", *Journal of South East Asian History*, 2 :3, 1961, p. 47-69.

l'Insulinde[1]. Tous ces atouts incitent les Britanniques à étendre leur zone d'influence à l'intérieur de la péninsule pour assurer la défense de l'arrière-pays de ses ports malais. La pénétration à l'intérieur des terres de la péninsule reflète le regain d'intérêt des Britanniques pour la région alors que la Compagnie des Indes orientales, à l'exception des comptoirs, ne s'y était guère intéressée. Vers 1860, après un demi-siècle de conquête, toute l'Asie du Sud-Est est sous influence britannique. Mais cet empire demeure une mosaïque de territoires régis par différents régimes d'administration. Certes, le Royaume-Uni demeure une puissance navale et commerciale. Mais contrairement à la France dans les années 1860 où les conquêtes territoriales sont faites par la Marine, la politique britannique en Asie, caractérisée par une grande prudence, est avant tout dictée par des impératifs surtout commerciaux et stratégiques. Jusqu'à l'ouverture du canal de Suez en 1869 la politique impériale reste attachée à la politique traditionnelle du XIXe siècle de non-ingérence de la Compagnie des Indes orientales[2].

Mais la deuxième moitié du XIXe siècle s'ouvre sur l'ère des rivalités coloniales. L'entrée en concurrence des autres puissances européennes avec le Royaume-Uni menace l'influence britannique dans les régions malaise et birmane ainsi que la sécurité de la route commerciale reliant l'Inde à la Chine. En effet, la faiblesse des monarchies régnantes, les querelles dynastiques dans la région et les guerres entre principautés ont fourni aux nations européennes des motifs d'intervention et d'extension des zones qu'elles contrôlaient grâce à leur suprématie militaire. Dans les années 1880, cette situation avive les rivalités et accélère la course aux conquêtes coloniales, permettant aux pays européens de consolider leurs zones d'influence respectives ou d'en acquérir de nouvelles. En outre, la fin du monopole du commerce avec la Chine de la Compagnie des Indes en 1834, et l'ouverture du canal de Suez en 1869, stimulent l'engouement des pays européens pour la recherche de nouveaux débouchés commerciaux en Asie, et accroissent l'inquiétude des Britanniques[3]. En Asie, l'extension

[1] MAE, Malaisie, no. 49.
[2] O. Pollak, *Empires in Collision, Anglo-Burmese relations in the mid-nineteenth century*, Greenwood Press, Westport, Connecticut, London, p. 40.
[3] N. Tarling, *British Policy in the Malay Peninsula, 1824-1871*, p. 84.

des territoires britanniques dans le nord de la péninsule malaise visant à étendre la zone commerciale favorable aux intérêts britanniques s'inscrit dans ce contexte de concurrence commerciale rendue plus âpre par l'ouverture du canal de Suez[1]. Ce canal réduit de moitié la distance entre le Royaume-Uni et les Indes, et sur le plan stratégique accroît l'importance de Singapour et la possibilité pour les Britanniques d'accéder à l'Australie, la Chine et la Méditerranée. En 1869, il ouvre au commerce international, une deuxième route vers la Chine par le Détroit de Malacca. Or, Singapour contrôle ce détroit. Cette route doit être britannique et Londres qui détient déjà Malte et Gibraltar se voit contraint d'annexer l'Égypte, réussissant à en évincer la France[2]. Tous ces éléments poussent Londres à pratiquer une politique, plus interventionniste dans les territoires qu'il ne contrôle pas, et plus offensive dans les zones sous influence britannique pour y affermir sa suprématie économique et politique jusqu'alors incontestée dans cette région. C'est pourquoi Londres abandonne le principe du libéralisme économique et des protectorats pour s'aligner sur la politique de conquête territoriale. C'est donc à cette période que le Royaume-Uni étend son empire par l'acquisition de nouveaux protectorats situés principalement en Afrique, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique alors que s'éveille l'expansionnisme japonais mû par les mêmes besoins économiques que les pays industriels européens. Il est normal qu'avec une politique de conquête et de défense de places fortes commerciales le Royaume-Uni ne puisse plaire à sa voisine, la France, qui, par la taille de son empire, se place juste derrière celui-ci.

L'Inde, un empire dans l'Empire britannique, couvre plus d'un huitième de la superficie de cet empire et devient le centre de l'Empire britannique en Asie. Depuis les guerres napoléoniennes jusqu'en 1945, la possession des Indes situées entre le Cap et Singapour domine toute la stratégie britannique. Gibraltar, Malte et Aden sont des étapes qui jalonnent la route reliant le Royaume-Uni aux Indes. Et la position dominante des Britanniques en Égypte est due au canal de Suez qui permet de rapprocher le Royaume-Uni de ses possessions asiatiques[3]. L'établissement de remparts défensifs

[1] MAE, Correspondances politiques, nouvelle série, Indochine, vol. 8.
[2] CARAN, Papiers d'Argenlieu, 517 AP no.33.
[3] C. Attlee, *Empire to Commonwealth*, Oxford, Oxford University Press, 1961, p. 28.

s'avère, par conséquent, nécessaire à sa protection. Toute la politique impériale gravite autour de ce pivot indien et l'extension des zones d'influence (sultanats malais) ou à la limite, les annexions dans cette région (Birmanie) sont conçues en termes de composantes du système défensif de ce noyau et de son commerce avec la Chine. Un des points cardinaux de la politique de défense impériale britannique consiste à veiller à la libre circulation sur la route maritime en direction de l'Inde, de l'Extrême-Orient et de l'Australasie en empruntant le canal de Suez[1]. Cette politique pousse le gouvernement de Londres à modifier la politique de non-ingérence et à s'opposer à la France dans cette région. Par ailleurs, le Royaume-Uni n'y est plus la seule puissance à disposer de la supériorité militaire. La référence à des droits historiques ou tacites sans fondement sérieux ne suffit plus à endiguer les appétits coloniaux des autres nations européennes. Aussi, le Royaume-Uni s'achemine-t-il vers un impérialisme plus structuré, plus offensif pour assurer son hégémonie commerciale et politique. Ainsi, pour prévenir l'ingérence d'une puissance étrangère dans sa sphère d'influence, à partir de 1874, Londres se voit contraint, d'une part de resserrer des liens existants avec les territoires sous contrôle en concluant des traités bilatéraux avec les sultanats pour assurer sa prépondérance dans toute la péninsule malaise[2], d'autre part d'annexer des territoires placés sous son influence avant que ceux-ci ne passent sous le contrôle d'autres puissances.

Ainsi, cette conception de l'impérialisme, à l'origine commerciale, évolue sous la menace croissante des ambitions territoriales de la France en Extrême-Orient. De plus, à l'instar de Londres, Paris rêve de posséder des points stratégiques tels que Singapour, Hong Kong, Gibraltar ou Malte.

[1] *The British Empire*, Royal Institute of International Affairs, p. 222.
[2] NA, Kew, CO 273/74.

VIÊT NAM
742
Noms des provinces :
1 LAI CHÂU
2 DIÊN BIÊN
3 LAO CAI
4 HA GIANG
5 CAO BANG
6 SON LA
7 YÊN BAI
8 TUYÊN QUANG
9 BAC KAN
10 THAI NGUYÊN
11 LANG SON
12 PHU THO
13 VINH PHUC
14 HANOÏ (HA NÔI)
15 BAC NINH
16 BAC GIANG
17 QUANG NINH
18 HOA BINH
19 HA TÂY
20 HUNG YÊN
21 HAI DUONG
22 HAI PHONG
23 HA NAM
24 NAM DINH
25 THAI BINH
26 NINH BINH
27 THANH HOA
28 NGHÊ AN
29 HA TINH
30 QUANG BINH
31 QUANG TRI
32 THUA THIÊN-HUÊ
33 DA NANG
34 QUANG NAM
35 KON TUM
36 QUANG NGAI
37 GIA LAI
38 BINH DINH
39 PHU YÊN
40 DAK LAK
41 DAK NÔNG
42 KHANH HOA
43 LÂM DÔNG
44 NINH THUÂN
45 BINH PHUOC
46 TÂY NINH
47 BINH DUONG
48 DÔNG NAI
49 BINH THUÂN
50 LONG AN
51 HÔ CHI MINH
52 BA RIA-VUNG TAU
53 AN GIANG
54 DÔNG THAP
55 TIÊN GIANG
56 KIÊN GIANG
57 CÂN THO
58 HÂU GIANG
59 VINH LONG
60 BÊN TRE
61 TRA VINH
62 SOC TRANG
63 BAC LIÊU
64 CA MAU
Capitale d'État (plus de 2 000 000 hab.)
Plus de 4 000 000 hab.
Plus de 500 000 hab.
Plus de 200 000 hab.
Plus de 100 000 hab.
Plus de 25 000 hab.
Autre ville ou localité
Limite de province
Dông Hoi Chef-lieu de province
Route principale
Route secondaire
Autre route et piste
Voie ferrée
Aéroport, aérodrome
S. : abréviation de Sông (rivière)
0 100 200 km
CHINE
LAOS
CAMBODGE
THAÏLANDE
HANOÏ
Hai Phong
Da Nang
Hué
Vinh
Thanh Hoa
Thai Nguyên
Lang Son
Cam Pha
Ha Long
Nam Dinh
Thai Binh
Ninh Binh
Dông Hoi
Quang Ngai
Quy Nhon
Tuy Hoa
Nha Trang
Da Lat
Phan Rang-Thap Cham
Phan Thiet
Buon Ma Thuot
Pleiku
Kon Tum
Ho Chi Minh-Ville (Saigon)
Vung Tau
Bien Hoa
Thu Dau Mot
Tay Ninh
Long Xuyên
My Tho
Ben Tre
Vinh Long
Tra Vinh
Soc Trang
Can Tho
Vi Thanh
Rach Gia
Ca Mau
Bac Liêu
PHNOM-PENH
VIENTIANE
Golfe du Tonkin
Île de Hainan (CHINE)
Golfe de Thaïlande
Mer de Chine Méridionale
VIÊT NAM
Division géographique de la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères © Avril 2007
Imprimé par le M.A.E.

2 – La colonisation à la française

L'Indochine est la seule colonie que la France possède en Extrême-Orient. Le traité de 1862 avec l'empereur Tự Đức, outre la cession de trois provinces du Sud, accorde à la France le droit de commercer en Annam comme au Tonkin. C'est ainsi qu'est née l'idée, parmi les marins, dont Francis Garnier, de la création d'un empire colonial français en Extrême-Orient, à l'image de la Compagnie des Indes britanniques et de faire de Sài Gòn une base navale. La possession de la Cochinchine au débouché du Mékong permet l'ouverture d'une voie commerciale avec la Chine. Cette annexion obéit à une quête de prestige de la Marine et se termine par l'occupation totale de la Cochinchine en 1862, du Cambodge en 1867 et du Laos en 1893. Contrairement aux Empires russe et allemand, l'Empire français se construit par voie maritime[1]. Elle est l'œuvre et le domaine des amiraux. « C'est la pièce maîtresse de toute la politique de présence et d'intervention française en Extrême-Orient »[2]. Pendant vingt ans c'était l'ère des amiraux en Cochinchine. En outre, ce besoin de prestige se double du sentiment de la mission civilisatrice de la France, fort répandu dans l'opinion publique française comme en témoigne Étienne Schlumberger : « Aux yeux de la très grande majorité, la colonisation française apportait notamment un début d'hygiène, l'école primaire, la religion chrétienne (de préférence catholique) et le rayonnement de la langue française. »[3] Pourtant, en 1858, la conquête de la Cochinchine par les Français n'éveillait pas d'inquiétude chez les Britanniques et le Gouverneur général des Indes[4]. En effet, par rapport à l'Inde, étant donnés sa situation géographique et son grand éloignement, la Cochinchine ne présente pas de danger pour cet empire. En outre, sur le plan commercial, la Cochinchine représentait seulement une étape sur la route commerciale anglo-

[1] É. Schlumberger avec A. Schlumberger, *L'honneur et les rebelles de la Marine française*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2004, p. 107.
[2] J. Thobie, *Histoire de la France coloniale, des origines à 1914*, Paris, A. Colin, 1990, vol.1, p. 629.
[3] É. Schlumberger, *L'honneur et les rebelles de la Marine française*, Maisonneuve & Larose, 2004, p. 104.
[4] J. Crawfurd, *Journal of an Embassy from the Governor-General of India to the Courts of Siam and Cochin China,* vol. I, p. 473-474.

chinoise. Le gouvernement britannique des Indes a préféré tisser des liens politiques et commerciaux avec le royaume de Siam qu'avec la Cochinchine[1]. L'expansion territoriale française de la seconde phase répond aux problèmes économiques du pays. À l'instar des autres puissances européennes, il faut à la France des routes commerciales et des marchés nouveaux. En outre, la Marine joue un rôle important en Indochine plus que dans toute autre colonie. Elle voudrait accéder au niveau de puissance navale mondiale et pour cela, a besoin d'un réseau mondial de stations de charbon, de bois et de vivres. Les mines de charbon de Hồng Gai au Tonkin répondent à ce critère. Paris a besoin pour son projet d'expansion commerciale d'une voie de communication avec le Yunnan par le Mékong. Or, pour l'Empire britannique qui est fondé sur la suprématie maritime, les ambitions navales, territoriales, politiques et commerciales de la France coïncident avec ses intérêts dans la région. Cette présence française en Extrême-Orient représente un sérieux danger pour la primauté politique et commerciale britannique dans la région et en Birmanie, son Empire informel. La poussée expansionniste française qui remonte de la Cochinchine vers le Nord met fin au parallélisme des deux impérialismes européens dans la péninsule indochinoise et à la politique traditionnelle d'Empire informel des Britanniques. En effet, le Tonkin a des frontières communes avec la Birmanie située dans la zone d'influence britannique. Sa conquête représente le point de convergence des intérêts politiques et commerciaux rivaux. Sur le plan commercial, Paris et Londres ont des visées commerciales communes au Yunnan.

Mais, cet objectif commercial est à la fois commun et spécifique à chacune des nations impérialistes. Par la conquête du Tonkin, la France représente un impérialisme offensif, certes, à but politique et commercial, mais cette expansion ne cherche pas à défendre des intérêts préexistants. À cette époque, le monde des affaires français est influencé par des mythes contradictoires et la conquête tonkinoise répond à un triple mythe : le mythe du Yunnan, le mythe chinois et le mythe du Tonkin. Par contre, les Britanniques, même dans une position de prépondérance dans la

[1] N. Tarling, *Imperial Britain in South East Asia*, London, Oxford University Press, 1994, p. 96.

région, se trouvent sur la défensive. Ils cherchent à sauvegarder leurs intérêts existants dans leur Empire des Indes, en Birmanie, dans la péninsule malaise et à ouvrir de nouveaux marchés en Chine du Sud[1].

Le mythe du Yunnan : le commerce

Les Français tout comme les Britanniques voient dans la Chine du Sud-Ouest un chemin menant vers le centre de l'empire. Or, la Chine du Sud-Ouest est montagneuse, impraticable et pauvre. Les Britanniques la croient accessible par le golfe du Bengale et la France par le golfe du Tonkin. Dans la course vers cette région mythique, regorgeant de richesses, la France s'empare du Tonkin, et grâce au fleuve Rouge aura accès aux richesses de l'ancienne Cathay. Le Royaume-Uni la croit accessible par la Birmanie[2]. Mais, dans la course au commerce avec le Yunnan, le dynamisme, le savoir-faire et l'esprit d'initiative – des qualités reconnues par les diplomates français de l'époque – penchent en faveur des Britanniques[3]. En fait, le port de Rangoon, plus rapproché de l'Europe, est mieux outillé que les ports indochinois tels que Hải Phòng ou Vinh. Dans les territoires servant de points d'appui pour leur commerce international la recherche de nouveaux marchés incite les Britanniques à créer des voies de communication artificielles pour remédier aux voies naturelles déficientes. L'Irrawaddy, fleuve navigable en toute saison jusqu'à Bhamo, est doublé par une voie ferrée, alors que dans la colonie française, la voie ferrée parallèle au fleuve Rouge est toujours à l'état de projet. La France, elle, est défavorisée, car ses voies de communication avec le Yunnan sont fort défectueuses. La première voie est le fleuve Rouge qui manque d'eau plus de six mois par an. La deuxième est le Mékong, très difficilement navigable dans sa partie moyenne, et dont la direction, tourmentée et parallèle à la côte, est tout aussi mauvaise. Et enfin, la voie de communication par le Laos est encore plus difficile.

---

[1] C. Fourniau, *Annam-Tonkin, 1858-1896*, Paris, L'Harmattan, 1989, p.14.

[2] « Lord Dufferin et la Birmanie », *Agence Havas*, Paris, 1er mars 1886, MAE, Correspondances politiques diverses, Angleterre, carton 1, Birmanie.

[3] MAE, Correspondances politiques diverses, Angleterre, Carton 1.

Le mythe chinois

Depuis les guerres de l'opium, les Français voient en la Chine un immense marché potentiel. Le mythe chinois reflète le succès du commerce de Canton au XVIIIe siècle. Le Royaume-Uni s'est emparé de Hong Kong en 1842, porte de pénétration en Chine. Puisque la possession insulaire chinoise lui est interdite par les Britanniques, il faut ouvrir une route commerciale avec la Chine du Sud par le Mékong. L'expansion française au Cambodge répond à cet objectif et de ce fait, empêche le Siam, allié du Royaume-Uni, de s'en emparer[1].

Le mythe du Tonkin

Le Tonkin est présenté comme un Eldorado, un pays aux « grosses pépites » que Dupuis inscrit sur une carte qu'il distribue à la Chambre des députés en 1883. On le croit doté de grandes possibilités financières. À ce fantasme économique viennent s'ajouter de réelles difficultés économiques internes : stagnation industrielle, ralentissement des exportations. Les colonies apparaissent donc comme un marché d'écoulement des produits métropolitains. De plus, à partir de 1880, la France se heurte au système protectionniste des autres États européens. Par conséquent, l'obtention par la France de deux protectorats en Indochine, limitrophes de la Haute Birmanie, sphère d'influence des Britanniques, et surtout les relations privilégiées (relations commerciales et politiques) que la même France entretient avec la monarchie régnante birmane[2], menacent les intérêts commerciaux et stratégiques britanniques en Birmanie et implicitement le système de défense de l'Empire des Indes. Il devient nécessaire de freiner la poussée expansionniste française qui s'exerce de l'Indochine vers la Birmanie et de régler par la même occasion des litiges avec la monarchie régnante.

---

[1] J. Thobie, *Histoire de la France coloniale, des origines à 1914,* Paris, Armand Colin, 1990, vol.1, p. 523.

[2] Archives des Missions étrangères (Paris) Birmanie.

3 – Le système défensif de l'Empire des Indes

La politique impériale britannique vise à la primauté politique dans sa zone d'influence. Le contrôle des relations extérieures de ses territoires permet de défendre ses intérêts économiques fondés sur le commerce de l'Inde avec la Chine. Dans la péninsule malaise comme dans le royaume birman, Londres a su profiter des troubles dans la région, des luttes entre sultanats en Malaisie, et des luttes internes et externes en Birmanie pour étendre son influence. Avant l'arrivée des Français au Tonkin, le Royaume-Uni s'est imposé, par sa supériorité militaire, comme médiateur et élément stabilisateur dans les querelles entre les chefs locaux. Cependant, la tendance générale de la politique impériale britannique – notamment en Asie du Sud et du Sud-Est – est d'éviter des conquêtes territoriales et d'étendre son influence par le système de protectorats, procédé peu coûteux, adopté par la Compagnie des Indes anglaises puis repris par le Colonial Office. À l'inverse de la France, des Pays-Bas ou de l'Espagne, Londres répugne à l'annexion pure, solution de force coûteuse qu'elle préfère éviter dans la mesure du possible. Mais la compétition pour l'ouverture d'un nouveau marché chinois au Yunnan entre Paris et Londres, le refus français de reconnaître le bien-fondé de la suprématie britannique en Birmanie, les bonnes relations franco-birmanes, sont autant de motifs de discorde franco-britannique qui favorisent la thèse de l'annexion malgré son coût financier élevé pour le gouvernement britannique des Indes.

L'annexion de la Birmanie, entorse à cette politique traditionnelle, répond à un double objectif, politique et économique. La présence d'une puissance rivale qui privilégie les annexions territoriales aux traités de commerce aux frontières de sa sphère d'influence préoccupe Londres à juste titre. Jusqu'ici parallèles, les ambitions politiques et commerciales se focalisent sur les mêmes contrées, la Birmanie et la Chine. Toutefois, la conquête et la mise en valeur de la Birmanie ne sont pas le seul objectif de l'ambition britannique. Par sa position géographique, la Birmanie représente non seulement un point d'arrivée, mais aussi un lieu de passage, elle est contiguë à l'Empire des Indes et à la Chine, pays avec lequel toutes les puissances européennes cherchent à établir des relations commerciales. En choisissant d'annexer la Birmanie, les